

# Bulletin éducation



## Editorial

*Les symboles font partie de toute société humaine. Omniprésents, ils délivrent des messages que nous percevons de manière plus ou moins consciente. Tout au long de l'histoire, depuis les empreintes de mains apposées sur les parois des cavernes jusqu'aux cinq anneaux entrelacés de la bannière olympique, ils nous servent à faire savoir qui nous sommes et ce que nous faisons ou ce en quoi nous croyons. Ils nous permettent d'affirmer les différentes facettes de notre identité individuelle, mais aussi de montrer que nous partageons avec d'autres un intérêt commun.*

*Nous avons récemment célébré le 50<sup>e</sup> anniversaire du symbole le plus connu du Conseil de l'Europe, le drapeau européen. De tous les symboles, les drapeaux sont peut-être les plus universels. De même que toute médaille a son revers, ils ont parfois un double sens. Ils peuvent ainsi indiquer la limite entre territoire sûr et zone de danger. Signes de ralliement pour certains, ils font comprendre à d'autres qu'ils ne sont pas les bienvenus. Tantôt étendards qui nous animent et nous incitent à œuvrer pour une cause commune, tantôt marques d'exclusion.*

*Vus du bon côté, les drapeaux nous aident à définir notre identité et à tendre nos efforts et notre créativité pour avancer de concert. Mais en faisant de symboles des véhicules d'identité, on court inévitablement le risque qu'ils soient mal interprétés ou utilisés de manière abusive. Les drapeaux en tant que symboles nationaux peuvent être et ont souvent été un moyen de priver les hommes de leur libre arbitre et de leur individualité. «Le nationalisme, c'est la guerre», avertissait le Président français François Mitterrand dans un discours prononcé le 17 janvier 1995 devant le Parlement européen. Le Conseil de l'Europe a été fondé à la suite de la Seconde Guerre mondiale pour créer un espace de paix. Mais cette paix ne doit jamais être considérée comme acquise. Pour la préserver, nous devons construire une identité européenne qui mette en valeur nos identités nationales et leur permette de s'épanouir tout en forgeant une identité commune, un projet sociétal commun, une espérance pour le futur.*

... (suite page 2)



## Sommaire

	pages
Editorial .....	1 et 2
Suivi du 3 <sup>e</sup> Sommet: le rôle des langues dans l'action pour favoriser le dialogue interculturel et édifier une Europe sans exclusion .....	3 et 16
Gestion de la diversité culturelle et religieuse par l'éducation .....	4
«L'éducation interculturelle et le défi de la diversité et du dialogue religieux en Europe» 2002-2005 .....	4 et 5
Réformes de l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine ..	5
La bonne gouvernance de l'enseignement supérieur .....	6
La dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire ..	6 et 7
Enseignement de l'histoire: activités pour la République tchétchène .....	7
L'Europe, le cinéma et l'éducation à la citoyenneté .....	8 et 9
Débat des étudiants de Mostar à Strasbourg .....	10
Education des enfants roms en Europe .....	10 et 11
Livres en bref .....	11
Flash info .....	12 et 13
Calendrier des événements	14 et 15

*Quels que soient les obstacles ou les déconvenues que nous rencontrerons en chemin, nous ne devons jamais nous laisser décourager. Les enjeux sont bien trop élevés.*

*C'est pourquoi le Conseil de l'Europe attache autant d'importance à l'éducation. Notre Organisation s'efforce non seulement de lui apporter une dimension européenne en ouvrant de nouvelles perspectives et en tissant de nouveaux liens, mais aussi de bâtir une société multiculturelle inspirée et respectueuse de valeurs et de normes communes. Il nous faut en effet œuvrer pour une nouvelle citoyenneté européenne afin d'éloigner à jamais les spectres du passé. La conférence de clôture de l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation, qui se tiendra à Sinaia (Roumanie) en avril 2006, ne doit pas être un point final mais montrer le chemin de la société libre et démocratique de demain. L'éducation formelle et non formelle sont à cet égard des partenaires incontournables, et la prochaine campagne «Tous différents, tous égaux» apportera sans nul doute quelques pierres à l'édifice. Cette campagne, à laquelle notre Direction va contribuer, a pour but de sensibiliser les jeunes à l'importance de la diversité, des droits de l'homme et de la participation dans leur vie quotidienne. Elle sera lancée en juin prochain par la Direction de la jeunesse du Conseil de l'Europe, la Commission européenne et le Forum européen de la jeunesse.*

*Mais au-delà des formules et des intentions, l'actualité nous rappelle la difficulté des défis qui attendent toutes les bonnes volontés. La récente controverse à propos des caricatures du prophète Mahomet montre bien dans quel sens nous devons poursuivre le dialogue. Ne perdons pas de temps en gesticulations et platitudes bien intentionnées: entrons dans le vif du débat, si ardu soit-il, et parlons de nos convictions, de ce qui nous est cher, afin d'identifier ce qui est commun et universel. N'oublions pas non plus que ce dialogue doit s'inscrire dans le contexte de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, sur laquelle reposent toutes les valeurs du Conseil de l'Europe.*

*Dans la Déclaration de Faro sur la stratégie du Conseil de l'Europe pour le développement du dialogue interculturel<sup>1</sup>, les ministres soulignent la nécessité d'une vision politique et s'engagent à soutenir les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation. Ce faisant, ils reconnaissent l'importance de l'action déjà engagée par la Direction de l'éducation en matière de coopération Nord-Sud et de dialogue euro-arabe, à l'avant-garde de la promotion des échanges entre l'Europe et les pays voisins à travers des projets communs et la formation d'enseignants.*

*L'année 2006 s'annonce cruciale pour l'ensemble du Conseil de l'Europe. Elle lui offre l'occasion de prouver qu'il peut influencer sur l'évolution sociétale de l'Europe et sur sa contribution à une société mondiale plus humaine. Le défi est assurément immense, et il serait impensable que l'éducation ne soit pas une composante majeure des actions que nous mènerons pour le relever. Voici un demi-siècle que le drapeau européen symbolise l'ambition et la réalité européennes: donnons désormais à l'éducation le rôle de porte-drapeau.*

Gabriele Mazza

1. Conférence de clôture du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Convention culturelle européenne, 27-28 octobre 2005, Faro (Portugal)

## Suivi du 3<sup>e</sup> Sommet: le rôle des langues dans l'action pour favoriser le dialogue interculturel et édifier une Europe sans exclusion

### 6<sup>e</sup> Séminaire international sur le Portfolio européen des langues, Moscou

Le Portfolio européen des langues (PEL) a été développé pour encourager l'autonomie de l'apprenant et le plurilinguisme conformément au *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Le PEL a connu un immense succès depuis l'accréditation du premier modèle en 2000: 73 modèles sont utilisés dans 22 pays et de nombreux modèles sont en phase de pilotage.

Le 6<sup>e</sup> Séminaire sur le Portfolio européen des langues, accueilli par l'Université linguistique d'Etat de Moscou du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2005, a donné suite au 3<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, notamment en privilégiant l'incitation au dialogue interculturel.

L'attention s'est orientée tout d'abord vers le tronc européen commun du PEL, et l'examen de certains des enjeux qu'implique l'adaptation du PEL à des apprenants plus jeunes. La réflexion a porté ensuite sur la fonction du PEL quant au développement de la dimension interculturelle dans l'enseignement des langues, à partir de la version provisoire de l'autobiographie des expériences interculturelles clés, élaborée à l'intention des adolescents et des adultes par la Division des politiques linguistiques (*voir ci-dessous*).

Les interventions au cours du séminaire ont permis aux participants de s'informer des dernières évolutions relatives aux PEL au sein des Etats membres et au niveau européen. Ont été mentionnés en particulier un PEL électronique, un projet transnational sur la mise au point d'un supplément interculturel du PEL, les projets liés au Portfolio du Centre européen pour les langues vivantes de Graz et enfin l'Europas de l'Union



Sketch autour du Portfolio européen des langues, présenté par des enseignants et leurs élèves

européenne et ses rapports avec le PEL. A la séance de clôture, les élèves et étudiants d'établissements scolaires de la région de Moscou ont aidé leurs professeurs à décrire et illustrer l'impact du PEL sur leur apprentissage des langues.

De l'avis unanime, le séminaire de Moscou a été un succès remarquable. Comme les précédents, il a permis à la Division des politiques linguistiques et au Comité de validation du PEL d'identifier les priorités du développement futur, ce qui facilitera l'établissement du programme du séminaire européen PEL 2006, qui doit avoir lieu en Lituanie du 28 au 30 septembre. Un rapport complet du séminaire de Moscou est disponible sur le site web PEL du Conseil de l'Europe ([www.coe.int/portfolio](http://www.coe.int/portfolio)).

### *Autobiographie sur des expériences interculturelles essentielles*

Les conclusions du 3<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe, tenu à Varsovie en 2005, soulignent l'importance que revêtent une participation active des citoyens et de la société civile aux processus démocratiques et le renforcement d'une identité européenne par le biais du dialogue politique, interculturel et interreligieux. Le concept de dialogue est crucial et il est indispensable, pour qu'il aboutisse à des résultats positifs, que les individus s'interrogent sur la manière dont ils se comportent face à la «différence», à l'«altérité» et sur leur interaction avec des personnes d'autres cultures et religions. *L'Autobiographie des expériences interculturelles* clés leur offre l'instrument nécessaire à cet effet.

L'autobiographie donne à ses utilisateurs la possibilité de décrire et d'analyser leurs expériences de l'altérité. Ils sont invités tout d'abord à choisir une expérience marquante – une rencontre avec quelqu'un venant d'un autre pays, une émission de télévision qui les a frappés sur un mode de vie différent, un voyage à l'étranger. Ensuite, en répondant à un certain nombre de questions d'orientation, ils décrivent tout d'abord leur expérience, puis se demandent en quoi elle les a affectés, ce qu'ils en ont pensé à l'époque, comment ils la voient aujourd'hui et ce qu'elle leur a apporté.

... (suite page 16)



# Gestion de la diversité culturelle et religieuse par l'éducation



Conférence sur la «Gestion de la diversité culturelle et linguistique par l'éducation», 10-11 octobre 2005, Elista, Fédération de Russie

Une série de séminaires et de réunions d'experts portant sur la gestion de la diversité culturelle et religieuse par l'éducation se tiennent actuellement en Fédération de Russie.

Ces activités ont pour but principal d'étudier la possibilité d'introduire un cours supplémentaire sur l'histoire et les cultures des religions du monde pour aider les élèves à prendre connaissance des valeurs spirituelles de leurs voisins de confessions différentes. Le Conseil de l'Europe apporte sa contribution en partageant son expertise dans le domaine de l'éducation interculturelle et du dialogue interreligieux avec les autorités russes responsables de l'éducation, afin qu'ils puissent mettre en œuvre ces concepts de la manière la plus appropriée. À ce jour, six activités spécifiques ont eu lieu rassemblant des participants venant de villes aussi éloignées les unes des autres que Yakutsk, Elista et Nalchik et Vladivostok, Saint Petersburg et Verkhoyansk.

Les experts russes ont expliqué que la notion de dialogue interreligieux, bien que relativement récente dans la sphère de l'éducation en Russie, faisait l'objet d'un grand intérêt. Les participants ont considéré que la compréhension des valeurs et des pratiques éthiques de



Progymnasium national Kalmouke

diverses religions, et ceci dès le plus jeune âge, permettrait de construire une société plus saine. Eduquer les enfants à être conscients des valeurs communes qui sont caractéristiques à chaque religion aiderait non seulement à combattre la haine née de l'extrémisme religieux, mais aiderait également à lutter contre le terrorisme à la racine.

Selon le ministère fédéral de l'Éducation et des Sciences, de récentes

discussions en Fédération de Russie ont révélé le besoin d'introduire un cours spécifique dans ce domaine. Cependant, il y a «plus de questions que de réponses». Les éducateurs russes sont préoccupés quant à la méthodologie à appliquer pour enseigner un tel sujet et, en tout premier lieu,



Apprendre les valeurs spirituelles ensemble quant au développement de matériels d'étude. Se pose également la question de la formation du personnel: il n'y a pas d'enseignants qualifiés dans ce domaine et il serait extrêmement difficile de trouver des enseignants capable de traiter cette question sans préjugé.

Ainsi qu'il a été mentionné par l'un des participants, la haine ne provient pas des enfants, mais des parents, qui transmettent les fausses valeurs. À cet égard, enseigner les valeurs communes à chaque religion et à chaque culture ne peut être que bénéfique pour les générations futures.

Contact:

Gennadiy Kosyak  
gennadiy.kosyak@coe.int

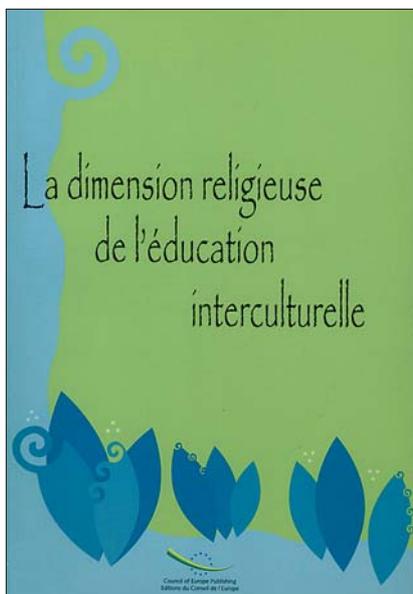


## «L'éducation interculturelle et le défi de la diversité et du dialogue religieux en Europe» 2002-2005

Considérant la religion en tant que «fait culturel» dans la modernité sécularisée, une série de questions surgissent dans un contexte multiculturel. Comment les convictions morales et religieuses

sont-elles présentes dans la sphère publique et à l'école? Comment la prise en compte de la dimension religieuse de l'éducation interculturelle peut-elle contribuer à façonner une citoyenneté

éclairée et pacifique, ouverte au dialogue entre les cultures? La prise en compte de la dimension religieuse de l'éducation interculturelle, est-elle compatible avec la laïcité et la sécularisation croissantes



des sociétés contemporaines? Quelles activités doit-on promouvoir dans les écoles? Quels sont les obstacles et les opportunités? Quels peuvent être les rôles et responsabilités des décideurs et des professionnels du terrain? Quelles pistes de travail nouvelles peut-on dégager pour l'élaboration d'outils pratiques au service des enseignants?

Le projet «L'éducation interculturelle et le défi de la diversité et du dialogue religieux en Europe», lancé en 2002, a été proposé par le Comité directeur de l'éducation pour asseoir le dialogue interculturel et inter-religieux comme l'un des principaux axes du développement de la coopération intergouvernementale parmi les Etats membres

du Conseil de l'Europe. Un groupe de travail a été constitué, regroupant des scientifiques de différents pays d'Europe (et du Québec), experts des questions interculturelles et de diversité religieuse, notamment en milieu scolaire.

Ce projet est guidé par la volonté de mettre en évidence la dimension religieuse de l'éducation interculturelle dans le but de favoriser un dialogue interculturel et inter-religieux, concourir à la promotion du principe d'égalité entre les femmes et les hommes, contribuer à l'établissement de relations harmonieuses et pacifiques dans et entre les peuples ainsi que de promouvoir le développement de la société et de la culture démocratiques.

Le projet sera finalisé par la réalisation d'un guide destiné aux écoles et dont les travaux sont déjà très avancés et comportent une réflexion analytique sur la dimension religieuse de l'éducation interculturelle, les approches pédagogiques appropriées, de même qu'une série d'exemples de pratiques réussies obtenue suite à une collecte à travers les différents pays européens.

Cette initiative se distingue par une approche à la fois novatrice du point de vue théorique et pratique. Certes, ses fondations ont été posées par les actions de promotion du dialogue interculturel menées précédemment par le

Conseil de l'Europe. Pourtant, elle est en soi unique de par son analyse explicite de la religion en tant qu'élément de la culture. Alors que les projets éducatifs incluaient auparavant l'étude des grandes religions dans un contexte historique, les enseignants et les élèves sont aujourd'hui invités à réfléchir au rôle de celles-ci dans le modelage des valeurs et des pratiques des communautés culturelles, et à construire des ponts entre les diverses communautés. Il semble donc évident de voir dans ce projet, comme l'ont fait les ministres européens de l'Éducation à Athènes en 2003, une contribution majeure aux objectifs partagés de compréhension mutuelle, de respect et d'apprentissage de la vie en commun.

Les membres du groupe de travail espèrent que ce projet, qui embrasse les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe, ouvre une nouvelle voie pour cultiver la paix, la démocratie et un sens de la citoyenneté partagé par les États membres et fournisse un outil pratique et réflexif pour tous les formateurs d'enseignants, les chercheurs et les enseignants.

Contact:

Villano Qirazi  
villano.qirazi@coe.int



## Réformes de l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine

Le Conseil de l'Europe est en première ligne pour aider la Bosnie-Herzégovine (BiH) à améliorer son système éducatif pour le rendre conforme aux exigences du Processus de Bologne.

La Direction de l'Éducation a supervisé l'initiative visant à élaborer une nouvelle législation sur l'enseignement supérieur qui soit compatible avec les normes européennes. Elle a, entre autres activités, participé à un groupe de travail placé sous l'égide du Premier ministre.

Le Conseil de l'Europe co-préside également, avec le ministère des Affaires civiles, le groupe de travail sur l'Enseignement supérieur/Comité de Bologne pour la BiH, composé des différents acteurs de l'enseignement supérieur. Les réunions ont lieu deux fois par mois dans les différentes universités de BiH.

En janvier 2006, le Conseil de l'Europe a initié un nouveau projet joint Commission européenne/Conseil de l'Europe intitulé «Renforcer

l'enseignement supérieur en BiH». Ce projet sera axé sur l'élaboration de lignes directrices en matière d'assurance de la qualité, sur la reconnaissance des diplômes et des périodes d'études ainsi que sur l'élaboration d'un Cadre national des qualifications.

Contact:

Sarah Keating  
sarah.keating@coe.int



## La bonne gouvernance de l'enseignement supérieur

En tant que contribution à l'«Année européenne de la citoyenneté par l'éducation» et à la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Convention culturelle européenne, les participants au Forum du Conseil de l'Europe sur la Gouvernance de l'enseignement supérieur en septembre 2005, réaffirmaient le rôle décisif de l'enseignement supérieur dans le développement d'une société moderne fondée sur la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit. La question de la bonne gouvernance de l'enseignement supérieur est considérée vitale non seulement pour la promotion d'une culture démocratique au sein de la communauté de l'enseignement supérieur, mais aussi dans la société en général; elle est également indispensable

pour entreprendre les profondes réformes nécessaires à la création d'un Espace européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010. La réussite de la mise en œuvre des réformes repose sur des structures, des procédures et une culture adaptée de gouvernance, liée intrinsèquement à la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et l'assurance de qualité.

La bonne gouvernance dans l'enseignement supérieur est conçue tout d'abord comme une méthode à la fois pour arriver à un accord sur les objectifs et orientations (*l'aptitude* des fins) et pour élaborer les stratégies et instruments nécessaires à la réalisation de ces objectifs (*l'aptitude* à l'emploi). Elle doit offrir un espace de négociation des intérêts des diverses

parties prenantes respectant la mission multiple de l'enseignement supérieur pour servir au mieux l'ensemble de la société et doit être un processus participatif ainsi qu'un modèle de préparation à la vie en tant que citoyen actif dans une société démocratique. Ce processus doit se baser sur la transparence des procédures et des tâches, contenir la capacité de parvenir à des décisions, d'assurer leur acceptation et de les mettre en œuvre (légitimité et efficacité) et il doit être suffisamment souple pour s'adapter à divers contextes sur la base de principes communs.



Contact:  
Josef Huber  
josef.huber@coe.int

## La dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire

Comment définir la dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire et comment l'enseigner dans la salle de classe? Telles étaient les deux questions auxquelles le Comité de l'Éducation a voulu répondre en lançant en 2002 le Projet «*La dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire*».

Cette préoccupation s'inscrivait dans le droit fil de la Recommandation Rec 2001(15) du Comité des Ministres relative à l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI<sup>e</sup> siècle qui soulignait notamment la nécessité d'enseigner la construction européenne comme expression à la fois d'un choix librement consenti des européens eux-mêmes et d'une réalité historique. A cette fin, les ministres ont souhaité promouvoir l'enseignement des moments ou des faits de l'histoire dont la dimension européenne est la plus évidente – en particulier les événements et courants historiques et culturels fondateurs de la conscience européenne. Le Projet a donc poursuivi deux buts. Le premier a consisté à définir ce que pouvait signifier une approche et une dimension

européenne à partir de l'analyse de quelques dates charnières de l'histoire récente de l'Europe. Le second a mis en évidence les méthodes concrètes pouvant être utilisées par les enseignants dans la salle de classe.

Cinq dates charnières ont été retenues: 1848 (émergence des nationalismes) 1912/13 (Les guerres balkaniques), 1919 (la restructuration de l'Europe au lendemain de la grande guerre), 1945 (fin de la seconde guerre mondiale et début de la guerre froide) et

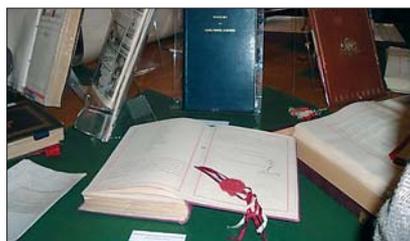


Photo de Benedetto Maffezzini, Paris, décembre 2005 - *Traité de Paix exposés à la Direction des Archives et des Traités au Ministère des Affaires de la France*

enfin 1989 (chute du mur de Berlin et fin des régimes communistes)<sup>1</sup>. Une conférence européenne a été organisée sur chacune de ces dates au cours de laquelle des experts venant de différents

pays concernés ont exposé, partagé et comparé leurs approches.

Ainsi à cinq reprises et de façon très concrète l'on a pu montrer que la dimension européenne reposait moins sur la recherche d'une sorte de consensus autour d'une seule façon de raconter l'histoire mais plutôt sur la prise en compte de perspectives différentes et de différents schémas d'interprétation des événements. C'est ainsi que la notion de multiperspectivité<sup>2</sup> dans l'approche des phénomènes historiques est devenue le concept clé de la définition de la dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire.

L'intérêt de cette approche, pluraliste et nécessairement tolérante est qu'elle répond également aux objectifs de l'enseignement de l'histoire tels qu'ils ont été définis dans la recommandation citée ci-dessus: développer le respect de toutes sortes de différences, être un facteur décisif de réconciliation, favoriser la reconnaissance, la compréhension, la confiance mutuelle et développer chez les élèves la capacité intellectuelle d'analyser, d'interpréter l'information

1. 1848 (DGIV/EDU/HISTDIM(2003)7, 1912/13 (DGIV/EDU/HISTDIM(2006)1); 1919 (DGIV/EDU/HISTDIM (2006)2); 1945 (DGIV/EDU/HISTDIM (2003)8); 1989 (DGIV/EDU/HISTDIM (2004)4);

2. La multiperspectivité dans l'enseignement de l'histoire: manuel pour les enseignants, Dr Robert STRADLING.

de manière critique et de définir librement ses propres conclusions en tant que citoyen d'une société démocratique.

Parallèlement à ces travaux sur le fond des activités de formation des enseignants ont été mises en oeuvre notamment en Roumanie, en Bulgarie et en République tchèque. Ces séminaires ont permis aux enseignants de comparer non seulement les programmes d'histoire de leur pays mais surtout d'échanger leurs expériences, leurs méthodes et leurs outils pédagogiques concernant notamment l'utilisation des sources et la recherche des informations.

Les travaux entrepris dans le cadre de ce projet intergouvernemental ont été menés en parallèle avec les activités d'assistance bilatérales et régionales (Initiative de Tbilissi, programmes d'assistance avec

la Fédération de Russie, Chypre, Projet Mer Noire...) qui s'inspiraient des mêmes préoccupations.

Les résultats finaux, à paraître, du Projet «La Dimension européenne dans l'enseignement de l'histoire» formeront un ensemble cohérent:

- une publication «*Moments critiques de l'histoire européenne récente*» reprenant les contributions les plus significatives présentées lors des conférences sur les années charnières;
- un CD-ROM «*Dates charnières? Moments critiques de l'histoire européenne récente*» permettant aux enseignants d'avoir facilement accès à des documents de base provenant de divers États membres sur chacune des années retenues. Ce CD-ROM sera

accompagné d'un manuel pédagogique pour les enseignants.

Poursuivant ces réflexions à la fois sur le fond et sur les méthodes, le Comité de l'Éducation a décidé de lancer en 2006 un nouveau Projet intitulé «*L'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire*» qui, dans le même esprit que le Projet précédent, vise à tirer les conséquences du caractère de plus en plus multiculturel des sociétés européennes dans la rénovation de l'enseignement de l'histoire.



Contact:  
Mechthilde Fuhrer  
mechthilde.fuhrer@coe.int

## Enseignement de l'histoire: activités pour la République tchétchène

Le Conseil de l'Europe a commencé à travailler avec des professeurs d'histoire en Tchétchénie dans le cadre du Programme conjoint avec la Commission européenne, lancé en 2001, en vue de renforcer la stabilité démocratique dans le Caucase du Nord. En 2005, les travaux se sont poursuivis grâce à un programme d'activités de coopération avec la Fédération de Russie auquel les professeurs d'histoire tchétchènes ont pris part en participant à des séminaires de formation organisés dans tout le pays.



Pyatigorsk, juin 2005, session de travail

Ces séminaires ont permis aux éducateurs tchétchènes de fournir une assistance pour former des enseignants aux nouvelles méthodes interactives et à l'élaboration de nouveaux matériels pédagogiques. Ainsi, dix éducateurs tchétchènes ont participé au séminaire qui avait pour thème «Comment traduire la diversité et le dialogue interculturel dans les manuels d'histoire régionale» (Astrakhan, avril 2005), six spécialistes de la formation initiale et de

la formation continue ont assisté au séminaire sur le thème «Comment la formation initiale des professeurs d'histoire



Pyatigorsk, juin 2005,  
un participant présente une coiffure traditionnelle

devrait-elle les préparer à travailler dans un contexte multiculturel», à Tomsk, en septembre dernier et un séminaire sur «Les nouvelles méthodes interactives dans le monde de l'éducation et l'histoire nationale dans un contexte multiculturel» a rassemblé 30 professeurs d'histoire tchétchènes à Pyatigorsk, en juin 2005.

### Quels résultats peuvent être évalués dès maintenant?

Les participants ont considéré que les activités leur avaient fourni des informations concrètes sur de nouvelles méthodes, notamment sur l'utilisation de la multiperspectivité. Suite à une demande des enseignants d'histoire tchétchènes, formulée à Astrakhan, en avril, des spécialistes de l'Université d'État de Stavropol ont élaboré un livre scolaire pour les élèves de 11 à 13 ans sur l'histoire de la Tchétchénie. Ce livre est

la première tentative pour élaborer une nouvelle génération de matériels pédagogiques destinés aux établissements d'enseignement secondaire de la République tchétchène. Il reflète les principes majeurs de la recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (Rec. 2001)15 sur l'enseignement de l'histoire en Europe au XXI<sup>e</sup> siècle et se concentre sur des aspects d'histoire culturelle, sociale, économique et quotidienne, visant à renforcer le processus de réconciliation dans la région. Ce livre devrait être publié après son approbation par les autorités éducatives compétentes.

### Quelles orientations prendre à partir de là?

Les enseignants d'histoire de Tchétchénie ont demandé au Secrétariat de fournir une assistance pour parachever ce livre. Ils ont souligné l'importance de poursuivre les activités de formation des enseignants qui représentent une occasion rare non seulement d'obtenir des informations sur les questions méthodologiques mais aussi de contribuer à l'intégration des professeurs tchétchènes dans les communautés éducatives nationale et européenne.



Contact:  
Tatiana Milko  
tatiana.milko@coe.int

# L'Europe, le cinéma et l'é

Au cours de la première semaine de novembre, l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation a été placée sous les feux de la rampe lors d'une manifestation cinématographique organisée à cette occasion.

Du 2 au 8 novembre 2005, le public du cinéma Odyssée de Strasbourg s'est rendu dans les pays voisins à travers l'écran de cinéma et a débattu des questions qui passionnent aujourd'hui les Européens.



Ouverture du festival par M<sup>me</sup> Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice Générale de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport, Conseil de l'Europe

Neuf films ont été présentés dans le cadre du festival «Europe: Regards sur l'éducation à la citoyenneté», qui a aussi permis d'organiser des débats avec Costa Gavras, Ugur Yücel et Gerhard Meixner.

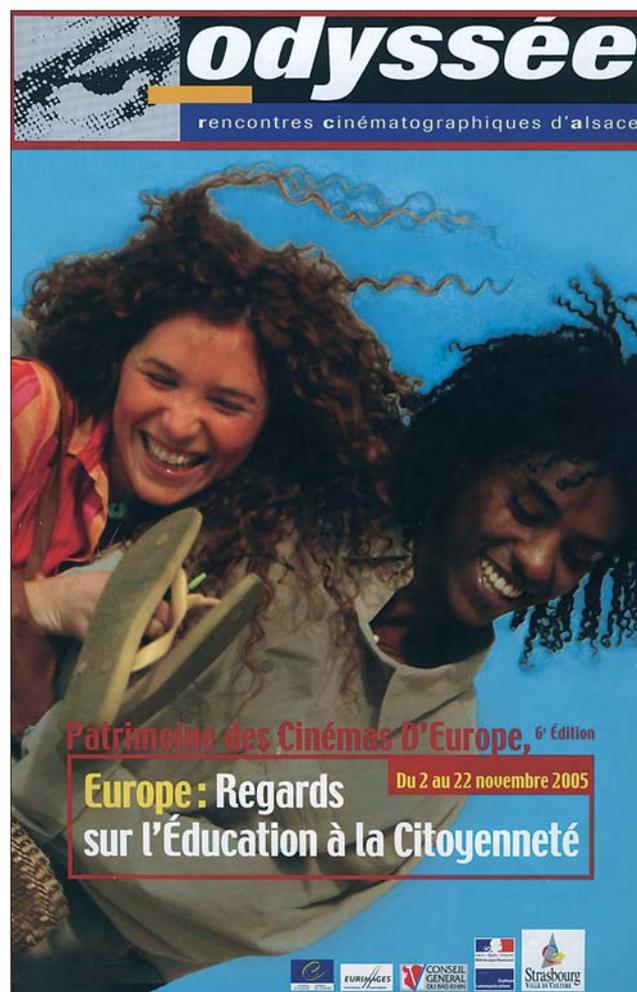


Les directeurs de films MM. Ugur Yücel et Costa Gavras

Les films ont été choisis non pas seulement pour être vus et appréciés par le public, mais aussi pour donner matière à réflexion, pour lancer un débat et, dans certains cas, pour montrer peut-être qu'un changement est possible si l'on possède les connaissances, le courage et l'enthousiasme voulus pour exercer ses droits et ses responsabilités.

Dans «Paradise Now», deux jeunes Palestiniens doivent choisir entre la vie et la mort. Leurs doutes et leurs choix ne laissent personne indifférent. Sont-ils des criminels ou sont-ils deux personnes désespérées qui n'ont rien à perdre? Comment prévenir le terrorisme? Et nous, qui sommes du public, y a-t-il quelque chose que nous puissions faire? «Le couperet» évoque de façon grotesque et captivante les problèmes moraux créés par le chômage de longue durée. Ne peut-on réussir qu'aux dépens des autres? La concurrence à outrance est-elle la seule manière

d'aller de l'avant? «Va, vis et deviens» est une évocation émouvante de la pauvreté, de l'intégration et de l'identité. Quelle est notre attitude à l'égard des personnes qui sont différentes au sein de la société? Avons-nous des responsabilités à l'égard de ceux qui vivent dans des pays pauvres?



# ducation à la citoyenneté



Un jury composé de sept ambassadeurs européens et de deux hauts responsables du Conseil de l'Europe a décidé à la majorité de décerner le Prix européen de l'éducation à la citoyenneté démocratique au film «*Va, vis et deviens*», parce qu'il dénonce la discrimination et encourage la diversité culturelle et le respect mutuel.

Le second prix est allé à «*Paradise now*» en raison de la qualité cinématographique et de la force du message de ce film, pour souligner aussi la finesse de son analyse des causes de la violence aveugle et sa ferme condamnation du terrorisme.

Le festival s'inscrivait dans le cadre de la sixième édition du programme «*Patrimoine des cinémas d'Europe*», qui se tient depuis l'an 2000 avec l'aide du Conseil de l'Europe. Grâce à cette activité et à bien d'autres initiatives visant à faire aimer davantage le cinéma européen, l'Odyssée est aujourd'hui un lieu de pèlerinage pour un public enthousiaste et critique. Les débats et les réunions entre le public et les cinéastes visent à promouvoir les valeurs liées aux droits de l'homme, le dialogue et la diversité culturelle. L'Odyssée est aussi un lieu vivant d'apprentissage qui offre un large éventail d'activités et de matériels éducatifs à des élèves et à d'autres publics.



*M. Faruk Günaltay, Directeur du Cinéma «Odyssée»,  
et M. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe*

Le Conseil de l'Europe soutient le cinéma européen par le biais de son fonds Eurimages, qui apporte des financements aux films produits par au moins deux Etats membres du Fonds. Les films en compétition ont été choisis parmi les œuvres – plus d'un millier – financées par Eurimages ces quinze dernières années.



*L'ouverture du festival a été assurée par M Jacques Toubon, Président du fonds Eurimages, et par M<sup>me</sup> Gabriella Battaini-Dragoni*

**Contact:**  
Yulia Pererva  
yulia.pererva@coe.int



## Débat des étudiants de Mostar à Strasbourg

Des étudiants de la ville de Mostar, représentant toutes les communautés en Bosnie-Herzégovine (BiH), ont eu l'occasion de visiter la Cour européenne des Droits de l'Homme en vue de débattre de questions qui les concernent en tant que jeunes citoyens européens et d'apprendre à mieux connaître les institutions européennes, en particulier le Conseil de l'Europe.



Le groupe comptait douze élèves du Lycée de Mostar accompagnés d'un professeur du lycée, quatre étudiants d'université (2 de chaque université de Mostar) et un étudiant en journalisme.

Le système éducatif de la Bosnie-Herzégovine est encore fortement marqué par la guerre. Dans l'ensemble de la BiH et en particulier dans la ville de Mostar, la plupart des élèves sont

répartis dans les écoles en fonction de leur origine ethnique. Le Lycée de Mostar a pu établir une direction commune (un seul directeur, un seul conseil d'administration, etc.) et des activités extra-scolaires communes telle le Club de débats. L'école, considérée comme un centre d'excellence pendant les années de la République yougoslave et une partie intégrale de l'héritage architectural de la ville, a été sévèrement endommagée pendant le conflit. Divers donateurs, y compris la Banque de Développement du Conseil de l'Europe, ont aidé à rénover l'école. Après la guerre, l'Université de Mostar a été scindée en deux. Le Club de débats est le résultat des efforts communs réalisés par les étudiants des deux universités.

Au terme de longues préparations, les deux parties ont tenu un débat sur le thème «L'UE doit-elle s'élargir?». Les discussions ont été intenses et de qualité. En définitive – et même si la victoire ne pouvait revenir qu'à l'un des deux groupes – ces débats ont été bénéfiques pour tous les étudiants, car ils ont permis une meilleure compréhension

mutuelle et un renforcement des valeurs européennes communes.

Le Conseil de l'Europe a activement soutenu les réformes éducatives en BiH au cours des huit années écoulées. En 2002, lorsque la BiH est devenue le 44<sup>e</sup> Etat membre du Conseil de l'Europe, le contexte politique lié à l'engagement de l'Organisation en BiH a connu une nouvelle impulsion. Lors de son adhésion, la BiH a pris des engagements dont l'adoption d'une nouvelle législation dans le domaine de l'éducation conforme aux normes de Conseil de l'Europe, la ratification de la Convention de reconnaissance de Lisbonne élaborée par le Conseil de l'Europe et l'UNESCO et l'élimination dans la salle de classe de la discrimination fondée sur les origines ethniques. Le Conseil de l'Europe a conçu des programmes de coopération pour soutenir les autorités de BiH dans la mise en œuvre de leurs engagements.

Contact:

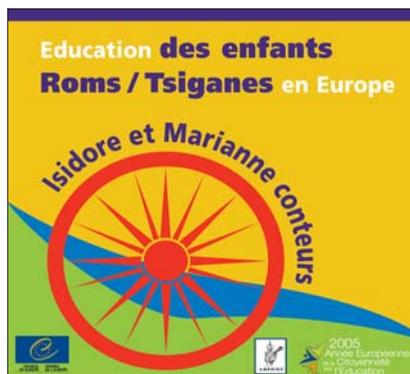
Sarah Keating  
sarah.keating@coe.int

## Education des enfants roms en Europe

Le Projet «Education des enfants roms en Europe» a été lancé en 2002 pour servir de guide aux Etats membres pour que ceux-ci mettent sur pied un *programme global et complet* tenant compte de toutes les mesures et de tous les besoins spécifiques – et pas seulement de quelques-uns – visant à intégrer les Roms dans le système éducatif général.

Les activités du Projet portent sur trois grands domaines: le *domaine politique*, la *formation* (institutions scolaires et personnel éducatif) et la réalisation de *matériel pédagogique* (tant pour la formation des professionnels de l'éducation: enseignants, médiateurs scolaires, etc. que pour les enfants roms).

Par ailleurs les activités du Projet ont apporté une contribution significative en 2005 à *l'Année européenne de la citoyenneté par l'Education*, en proposant des actions dont les retombées dépassent largement les questions roms pour concerner les minorités et au-delà encore l'éducation de tous et pour tous, dans une démarche interculturelle.



Les thèmes prioritaires pour les trois prochaines années sont:

### Accès des enfants roms à l'éducation de base

Une mallette pédagogique pour les enfants du niveau préscolaire a été conçue en partenariat avec l'Association pour une Recherche Pédagogique Ouverte en milieu Tsigane de Strasbourg. Elle préparera les enfants roms en limitant le retard scolaire de ceux qui n'ont pas fréquenté l'école maternelle pour diverses raisons (culturelles, économiques, sociales, ou pratiques de mobilité) et ne sont pas encore prêts pour suivre la 1<sup>ère</sup> classe d'école primaire. Un CD, *Isidore et Marianne conteurs*, contenant des contes pédagogiques pour les enfants est déjà disponible en français.



### Formation des professionnels de l'éducation

La formation du personnel éducatif reste une priorité du projet. Les acteurs impliqués, ceux qui organisent le travail de formation, comme ceux qui sont demandeurs de cet enseignement, revendiquent une formation qualifiée, qui doit être une formation qualifiante pour ceux qui la suivent. Du matériel

de formation est réalisé sous forme de fiches pédagogiques dans le domaine de l'histoire et de la culture des Roms ainsi qu'à travers le *Guide du médiateur scolaire rom*. La formation des médiateurs scolaires roms et la formation du personnel des musées sera une contribution majeure à l'apprentissage non-formel et à l'apprentissage sur la culture de l'autre.

### Éducation non-formelle en particulier à travers l'itinéraire culturel rom

Souvent les questions concernant les communautés roms sont traitées comme étant synonymes de «problèmes»; un des grands avantages d'un développement en termes culturels est de se démarquer

d'une vision misérabiliste ou «problématique» des communautés roms, pour les créditer de la reconnaissance positive auxquels elles sont en droit de prétendre. Un itinéraire culturel est un outil de prévention du rejet, de l'intolérance, du racisme. Il est également, pour les Roms eux-mêmes, porteur de reconnaissance et de valorisation de leur culture.

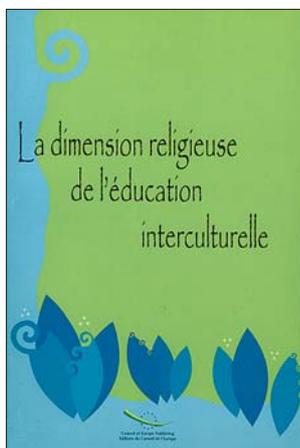


Contact:

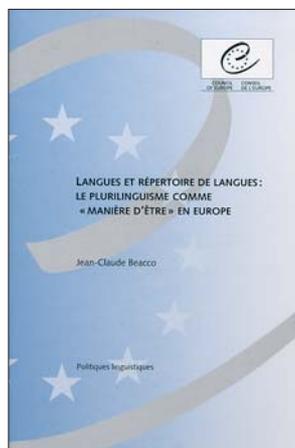
Aurora Ailincăi  
aurora.ailincăi@coe.int

## Livres en bref

*Isidore et Marianne conteurs*, CD de contes pédagogiques pour les enfants du préscolaire réalisé dans le cadre du projet «Éducation des enfants roms en Europe».



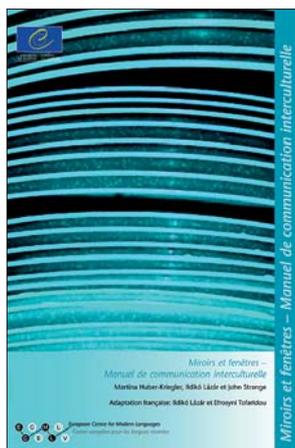
*La dimension religieuse de l'éducation interculturelle*,  
Actes de la conférence,  
Oslo, Norvège,  
6-8 juin 2004,  
Ed. du Conseil de l'Europe,  
2005  
ISBN 92-871-5621-2



*Langues et répertoire de langues: le plurilinguisme comme «manière d'être» en Europe*,  
Jean-Claude Beacco,  
Politiques linguistiques,  
Conseil de l'Europe,  
Strasbourg, 2005



*L'éducation plurilingue en Europe: 50 ans de coopération internationale*,  
Politiques linguistiques,  
Conseil de l'Europe,  
Strasbourg, 2005  
*Édition bilingue*



*Miroirs et fenêtres – Manuel de communication interculturelle*  
Martina Huber-Kriegler,  
Ildiko Lazar  
et John Strange  
Centre européen pour  
les langues vivantes,  
Conseil de l'Europe,  
2006  
ISBN 92-871-5914-9  
<http://www.ecml.at/>

## Flash info

- Programme de formation «Pestalozzi» du Conseil de l'Europe pour les professionnels de l'éducation (enseignants et formateurs d'enseignants)

Ce programme de formation s'adresse aux éducateurs du primaire et du secondaire des 48 Etats signataires de la Convention culturelle européenne (enseignants, chefs d'établissements, inspecteurs, conseillers pédagogiques, formateurs d'enseignants, auteurs de manuels pédagogiques, etc.). Environ 17 Ateliers européens étroitement liés aux projets prioritaires du Conseil de l'Europe sont organisés pour les enseignants au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2006.

Suite au succès des Ateliers européens depuis plus de 30 ans et vu les priorités fixées au 3<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe (mai 2005), il a semblé nécessaire de développer un nouveau programme de formation, plus particulièrement dédié aux *formateurs d'enseignants et aux multiplicateurs*. Le **Programme «Pestalozzi»** couvrira à l'avenir deux types de formation:

- les Ateliers européens destinés aux enseignants qui portent sur des sujets en relation avec les projets en cours dans le secteur éducation; par exemple, un atelier consacré à la «Journée de la mémoire de l'Holocauste» dont le Conseil de l'Europe assure le monitoring a été organisé en République slovaque du 20 au 22 janvier 2006 et un atelier sur «Liberté, Identité et Fraternité en Europe (LIFE)», une contribution à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, se tiendra en Roumanie du 4 au 9 avril 2006.

On peut également citer l'atelier au Royaume-Uni qui pose la question de savoir «Comment améliorer le comportement et réduire la violence dans les écoles» (21-26 mars).

- les Modules européens destinés aux formateurs d'enseignants. Ces Modules européens porteront sur les quatre thèmes prioritaires retenus par le 3<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe, à savoir: l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, l'enseignement de l'histoire, l'éducation interculturelle et le multilinguisme. Ils seront organisés au Centre européen de la jeunesse de Strasbourg.

Toutes les informations concernant le Programme «Pestalozzi» sont disponibles à l'adresse suivante:  
<http://www.coe.int/Formation>

- Les activités du Conseil de l'Europe concernant l'enseignement de l'histoire à Chypre

Le Ministère royal de l'éducation et de recherches de Norvège a apporté son soutien aux activités du Conseil de l'Europe et a fait une contribution destinée à la préparation d'un dossier pédagogique supplémentaire pour l'enseignement de l'histoire dans les écoles à Chypre.

Comme il était exposé dans un article du *Bulletin éducation* n°18 automne 2005, les enseignants de l'histoire à Chypre ont beaucoup apprécié les résultats obtenus par le Conseil de l'Europe dans le cadre de la préparation du dossier pédagogique sur l'histoire de la Mer Noire et ils ont mis en avant qu'il serait utile de disposer de matériel d'enseignement similaire pour utiliser dans les écoles à travers Chypre. Ils se sont déclarés convaincus que ces outils pédagogiques contribueront à renforcer le processus de réconciliation et donneront aux jeunes de nouvelles compétences pour la vie dans le contexte multiculturel actuel.

Le Ministère royal de l'éducation et de recherches de Norvège avait déjà fait une contribution à la finalisation du dossier pédagogique sur la Mer Noire publié en 2004 par Gyldendal à Oslo.

La Direction de l'éducation du Conseil de l'Europe présente ses remerciements aux autorités norvégiennes pour leur soutien constant et pour la coopération.

- Novembre – décembre 2005, Sarajevo

Le Conseil de l'Europe a apporté ses conseils lors de plusieurs réunions de rédaction de la Loi nationale sur l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine, réunions qui se sont tenues à l'initiative du Premier ministre de Bosnie-Herzégovine.

- Gouvernance de l'enseignement supérieur

Ohrid, du 12 au 14 janvier 2006; Tirana, du 16 au 17 janvier 2006

Le Conseil de l'Europe continue d'apporter son soutien pour la réforme de l'enseignement supérieur en Europe du Sud-Est. Deux récentes missions en janvier 2006 avaient comme objectif principal la discussion des amendements des lois sur l'enseignement supérieur respectives touchant aux questions de gouvernance.

Dans le cas de «l'ex-République yougoslave de Macédoine», il est apparu clairement que tous les acteurs présents s'étaient engagés pour soutenir les objectifs de cette réforme et la création d'universités intégrées équipant les universités avec le pouvoir décisionnel et la position nécessaires au

sein du système de l'enseignement supérieur. Le projet d'amendement sera finalisé par la commission sur la base des discussions. Suite à un débat public, il est prévu de soumettre l'amendement au parlement en avril 2006.

Les amendements proposés en Albanie se concentrent sur deux sujets stratégiques: la création des conseils d'administration dans chaque institution d'enseignement supérieur pour encourager des liens plus étroits entre l'enseignement supérieur et la société en incluant des parties prenantes extérieures et promouvoir l'autonomie universitaire; la réforme des procédures d'élection des dirigeants académiques.

#### • Séminaire d'information sur le Processus de Bologne, 26 janvier, Vienne, Autriche.

Le 26 janvier dernier, le Conseil de l'Europe et le ministère de l'Éducation de l'Autriche ont coorganisé un séminaire pour 6 pays ayant récemment adhéré au Processus de Bologne. Le processus lancé en 1999 vise à créer un Espace européen de l'enseignement supérieur d'ici à 2010.

Avec les adhésions récentes, il regroupe à présent 45 pays et plusieurs organisations internationales, dont le Conseil de l'Europe est l'un des contributeurs les plus importants, et couvre l'ensemble des politiques de l'enseignement supérieur; le processus se concentre tout particulièrement sur la réforme des systèmes de qualifications et des diplômes, l'assurance qualité et la reconnaissance des qualifications, mais également sur la mobilité, la dimension sociale et le rôle de l'enseignement dans le développement et le maintien d'une culture démocratique.

#### Le drapeau européen flotte parmi les drapeaux des 46 Etats-membres du Conseil de l'Europe.

Le célèbre cercle de douze étoiles d'or sur fond azur incarne les peuples d'Europe, le cercle symbolisant leur union. Le nombre d'étoiles est constant, le chiffre douze symbolisant l'unité et l'harmonie, rappelant les mois de l'année et les douze signes du zodiaque.



Le séminaire avait pour objectif principal d'aider les représentants de l'Albanie, de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie, de Moldova et de l'Ukraine à jouer un rôle actif au sein du Groupe de suivi de Bologne et des différentes activités du processus. Le séminaire a présenté le contexte et les buts du Processus de Bologne ainsi que les activités en cours.

#### • Le ministre de l'éducation de la Republika Srpska a signé les Lignes directrices pour les auteurs de manuel d'histoire et de géographie

Lors de sa visite au Conseil de l'Europe, le 30 janvier dernier, Snježana Božić, ministre de l'Éducation de la Republika Srpska a signé les Lignes directrices pour les auteurs de manuel d'histoire et de géographie. Ces lignes directrices devraient assurer le développement et la publication de manuels présentant une vue «multiperspective» de l'histoire et de la géographie de la Bosnie-Herzégovine.

A l'heure actuelle, ces deux matières sont enseignées différemment selon que les étudiants étudient dans le cadre du curriculum serbe, croate ou bosniaque. En signant ce document, le ministre a permis aux auteurs de manuels d'histoire de la Republika Srpska de participer à des formations organisées par le Georg Eckert Institute à Braunschweig (Allemagne) du 13 au 15 février. Le ministre a également signé le tronc commun des curricula pour les langues vivantes (*Common Core Curricula for Modern Languages*), ce qui devrait assurer qu'à l'avenir les langues vivantes seront enseignées en Republika Srpska en accord avec les normes et critères du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

# Calendrier des événements - non exhaustif

## Janvier 2006

- 11-14, Ohrid Mission de consultation sur la législation de l'ES  
Contact: Josef Huber
- 
- 12-13, Strasbourg, France Réunion du groupe d'auteurs pour l'élaboration d'un cadre de référence pour les programmes scolaires en langue Romani  
Contact: Joseph Sheils
- 
- 16-17, Strasbourg, France Réunion sur les politiques et standards relatifs aux langues de scolarisation  
Contact: Joseph Sheils
- 
- 16-17, Tirana, Albanie Mission de consultation sur la législation de l'Enseignement supérieur  
Contact: Josef Huber
- 
- 24, Mostar, BiH En partenariat avec les ambassades de France et d'Allemagne en Bosnie-Herzégovine (BiH), le Conseil de l'Europe lancera une série de séminaires communs de formation des enseignants basés sur les nouveaux cursus en langues étrangères élaborés avec l'aide du Conseil de l'Europe.  
Contact: Sarah Keating
- 
- 26, Zenica, BiH Le groupe de travail sur l'enseignement supérieur/Comité de Bologne pour la Bosnie-Herzégovine, co-présidé par le Conseil de l'Europe et le Ministère des Affaires civiles, se penchera sur les réformes de Bologne à l'Université de Zenica.  
Contact: Sarah Keating
- 
- 26, Vienne, Autriche Séminaire d'information sur le Processus de Bologne organisé par le Conseil de l'Europe  
Contact: Sjur Bergan
- 
- 30-31, Strasbourg, France Réunion du Bureau du Comité directeur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CDESR)  
Contact: Sjur Bergan

## Février

- 1, Vienne, Autriche Le ministère autrichien de l'Éducation, des représentants du Conseil de l'Europe et d'autres acteurs concernés se réuniront pour débattre de l'avenir de l'enseignement supérieur au Kosovo.  
Contact: Sarah Keating

## Février (suite)

- 2-3, Strasbourg, France Réunion préliminaire d'un groupe ad-hoc sur diverses questions relatives aux migrants adultes  
Contact: Philia Thalgot
- 
- 14-15, Milan, Italie Profil des politiques linguistiques éducatives: *Lombardie* – 2<sup>e</sup> visite du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe – Table ronde  
Contact: Philia Thalgot
- 
- 16-17 Bratislava, Slovaquie Profil des politiques linguistiques éducatives: *Slovaquie* – 2<sup>e</sup> visite du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe – Table ronde  
Contact: Johanna Panthier
- 
- 22-26, Verkhoyansk, Fédération de Russie Séminaire de politique intersectorielle sur la «Gestion de la diversité culturelle et religieuse dans l'extrême nord de la Russie»  
Contact: Gennadiy Kosyak
- 
- 28/02-4/03, Graz, Autriche Atelier 1/2006 (TrainEd)  
Former les formateurs d'enseignants  
Contact: Adrian Butler
- 
- Strasbourg, France Gestion de la diversité culturelle et religieuse par l'éducation: Développement d'orientations politiques  
Contact: Gennadiy Kosyak

## Mars ...

- Mostar, BiH Le groupe de travail sur l'enseignement supérieur/Comité de Bologne pour la Bosnie-Herzégovine, co-présidé par le Conseil de l'Europe et le Ministère des Affaires civiles, se penchera sur les réformes de Bologne à l'Université de Mostar.  
Contact: Sarah Keating
- 
- 4-5, Osaka, Japon Participation au Symposium «Une nouvelle orientation dans l'enseignement des langues étrangères: le potentiel du Cadre européen commun de référence pour les langues», Université d'Osaka en coopération avec le ministère de l'Éducation du Japon  
Contact: Johanna Panthier
- 
- 6-7, Strasbourg, France Réunion sur les politiques et standards relatifs aux langues de scolarisation  
Contact: Joseph Sheils

# Calendrier des événements - non exhaustif – (suite)

## Mars (suite)

6-7, Strasbourg France	2 <sup>e</sup> réunion du groupe préparatoire pour le Forum de juin sur la Responsabilité de l'Enseignement supérieur pour une culture démocratique Contact: Josef Huber
9-11, Graz, Autriche	Atelier 2/2006 (Valeur) Valoriser toutes les langues en Europe Contact: Adrian Butler
13-14, Strasbourg, France	Réunion du groupe ad-hoc sur le projet pilote du Manuel pour relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Contact: Johanna Panthier
15, Bruxelles, Belgique	Groupe de travail ENIC sur l'information électronique pour la reconnaissance (ELCORE) Contact: Sjur Bergan
16, Bruxelles, Belgique	Nouveau groupe de travail ENIC sur les différences substantielles Contact: Sjur Bergan
16-18, Brcko, BiH	Première réunion du Groupe de travail pour l'évaluation du « Practicum » et deuxième session d'information pour les enseignants dispensant des cours de Démocratie et droits de l'homme dans les écoles du secondaire. Contact: Sarah Keating
Bosnie-Herzégovine:	Plusieurs activités seront initiées dans le cadre du nouveau projet conjoint Commission européenne/Conseil de l'Europe «Renforcer l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine». Contact: Sarah Keating
17, Bruxelles	Bureau ENIC Contact: Sjur Bergan
20, Luxembourg	Événement de lancement du «Profil de la politique linguistique éducative: <i>Luxembourg</i> » Contact: Philia Thalgott
22-23, Tirana, Albanie	Conférence de lancement sur le schéma directeur pour l'enseignement supérieur Contact: Sjur Bergan
28/03-1/04, Graz Autriche	Atelier 3/2006 (GroupLead) Animation de groupes dans la formation des enseignants Contact: Adrian Butler

## Avril

5, Vienne, Autriche	Bureau du Comité de la Convention Contact: Sjur Bergan
5-8, Graz, Autriche	Atelier 4/2006 (LQuest) Quêtes Langues Contact: Adrian Butler
7, Strasbourg, France	Profil des politiques linguistiques éducatives: <i>Irlande</i> - Réunion du Groupe d'experts du Conseil de l'Europe Contact: Joseph Sheils
25-29, Cracovie, Pologne	Conférence internationale «Vers un Cadre européen commun de référence pour les langues de scolarisation?» organisée conjointement avec l'Université Jagiellonienne de Cracovie Contact: Waldemar Martyniuk
27-28, Sinaia, Roumanie	«Apprendre et vivre la démocratie: la voie à suivre» - Conférence d'Évaluation de l'Année européenne 2005 de la citoyenneté par l'éducation Contact: Yulia Pererwa
27-29, Graz, Autriche	Atelier 5/2006 (FTE) Du Profil au Portfolio: un cadre de réflexion dans la formation des enseignants en langue Contact: Adrian Butler

## Juin

4-6, Tallinn, Estonie	13 <sup>e</sup> réunion jointe des réseaux ENIC/NARIC Contact: Sjur Bergan
21-23, Strasbourg France	Forum sur la Responsabilité de l'enseignement supérieur pour une culture démocratique Contact: Josef Huber

## Juillet

6-7, Strasbourg, France	Réunion du Bureau du CDES, Strasbourg Contact: Sjur Bergan
----------------------------	---

## Octobre

16-20, Strasbourg, France	Séminaire sur les politiques et standards relatifs aux langues de scolarisation Contact: Joseph Sheils
------------------------------	---

## Suivi du 3<sup>e</sup> Sommet: le rôle des langues dans l'action pour favoriser le dialogue interculturel et édifier une Europe sans exclusion (suite)

L'autobiographie peut donc devenir au fil du temps un fichier d'expériences essentielles que les utilisateurs conservent pour eux-mêmes, pour le relire, par exemple, à l'occasion d'une expérience analogue – ou pour le présenter à d'autres (employeurs potentiels, lors d'une demande d'admission dans un établissement d'enseignement, etc.).

Initialement mise au point par la Division des politiques linguistiques dans le cadre des travaux sur le Portfolio

européen des langues, l'autobiographie a été ensuite élargie afin de pouvoir être utilisée dans l'éducation à la citoyenneté démocratique. Bien qu'elle ait été à l'origine un moyen de réfléchir à l'expérience d'autres pays et cultures, il n'est évidemment pas nécessaire de se rendre à l'étranger pour prendre contact avec l'altérité. L'autobiographie sera utile à tous ceux qui souhaitent décrire et analyser leurs rencontres et leur relation avec des personnes d'un

groupe ethnique, religieux, culturel ou social différent dans leur propre milieu, et contribuer, ce faisant, à l'édification d'une Europe plus ouverte.

Language Policy Division  
www.coe.int/lang

Contact:

Christopher Reynolds  
christopher.reynolds@coe.int



### Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse <http://www.coe.int> où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel.

Tous les agents de la Direction de l'Éducation peuvent être contactés par fax (aux numéros +33 (0)3 88 41 27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail (prenom.nom@coe.int).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe: Tél.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – e-mail: publishing@coe.int – (website: <http://book.coe.int>)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe. Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe ni de son Secrétariat.

Edition et coordination:

Fax: +33 (0)3 88 41 27 06

E-mail: Bulletin.Education@coe.int

Christopher Reynolds et Christiane Yiannakis

